

Le Gouvernement doit être satisfait, monsieur l'Orateur, de voir la reprise des affaires s'accroître de nouveau. Mais ce qu'il nous faut actuellement c'est une reprise dans la véritable acception du mot, une reprise qui atteigne toutes les classes de la société, du plus humble citoyen au plus puissant; quand cela sera fait, les forces qui cherchent à détruire l'ordre social disparaîtront et les Canadiens reprendront leur marche vers de plus beaux idéals et des jours meilleurs.

(La motion de M. McLarty est adoptée.)

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Que l'Adresse soit grossoyée et transmise à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de la Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

(La motion est adoptée.)

SUBSIDES

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Que la Chambre se forme mardi prochain en comité pour étudier les subsides à accorder à Sa Majesté.

(La motion est adoptée.)

VOIES ET MOYENS

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) propose:

Que la Chambre se forme mardi prochain en comité pour étudier les voies et moyens d'obtenir les subsides à accorder à Sa Majesté.

(La motion est adoptée.)

BUDGET PRINCIPAL, 1937-1938

L'hon. CHARLES A. DUNNING (ministre des Finances): propose:

Que le message de Son Excellence le Gouverneur général, ainsi que les crédits présentés ce jour, soient renvoyés au comité des subsides.

Le très hon. R. B. BENNETT (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je crois que l'on pourrait se demander si l'on peut soumettre des crédits à un comité qui n'existe pas. Ce comité n'existera pas avant demain, alors que le ministre des Finances (M. Dunning) le formera.

L'hon. M. DUNNING: Je crois que la même question a été soulevée il y a un an.

Le très hon. M. BENNETT: Mais sous une forme différente.

L'hon. M. DUNNING: Si ma mémoire est fidèle, il fut alors décidé qu'une fois que la Chambre a pris la décision de constituer un comité, celui-ci existe de fait et que les crédits peuvent lui être soumis. En cette occasion, on a cité des auteurs qui font autorité.

Le très hon. M. BENNETT: L'avis de motion était que M. Dunning proposerait mardi prochain de constituer le comité des voies et moyens et qu'il demanderait que la Chambre se forme en comité des subsides. C'est parfait, mais je ne fais que signaler la chose.

(La motion est adoptée.)

Sur la proposition du très honorable Mackenzie King, la séance est levée à dix heures cinquante-cinq minutes.

Mardi 19 janvier 1937.

La séance est ouverte à trois heures.

DEPOT DE RAPPORT

L'hon. FERNAND RINFRET (secrétaire d'Etat): Version française du rapport des Archives nationales pour l'année 1935.

MODIFICATION DE LA LOI DU CENS ELECTORAL FEDERAL

L'hon. FERNAND RINFRET (secrétaire d'Etat) demande à déposer un projet de loi (bill n° 7) tendant à modifier la loi du cens électoral fédéral.

Le très hon. M. BENNETT: Expliquez-vous, s'il vous plaît.

L'hon. M. RINFRET: Le projet d'amendement a pour objet de différer encore d'un an la revision des listes existantes. Il est semblable à celui qui a été adopté, l'an dernier.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la 1re fois.)

MODIFICATION DE LA LOI DES PORTS ET JETÉES DE L'ETAT

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Transports) propose que la Chambre se forme en comité à la prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

La Chambre décide qu'il y a lieu de présenter un projet de loi modifiant la Loi des ports et jetées de l'état afin de substituer les mots Ministre des Transports aux mots Ministre de la Marine et des Pêcheries; pour exempter de l'application de la Loi les ports qui sont administrés par la Commission des ports nationaux; pour confier au ministre le pouvoir de nommer de hauts fonctionnaires, des commis et des employés; pour gérer la perception et la dépense des droits et péages et pour imputer certaines dépenses à ces droits et péages.

—Son Excellence le Gouverneur général ayant été informé de l'objet du projet de résolution en recommande l'examen à la Chambre.

(La motion est adoptée.)